

AADEC
Maison Hermesende
73670 St Pierre d'Entremont

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire 2025, du 21 Avril 2026

Le mardi 21 avril 2026 à 18h45

Il a été établie une feuille d'émargement signée par chaque membre entrant en séance.
Gaëtan PASCAL préside la séance. Jérôme FERRAND est secrétaire de séance.
La feuille de présence est certifiée exacte et sincère. 65 participants sont présent à l'AG.

Le président de séance rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Il est présenté les membres excusés ; ainsi que les pouvoirs des personnes représentées.
La feuille de présence est certifiée exacte et sincère.

Remerciements des partenaires institutionnels présents, ainsi que de tous les membres présents.

Présentation à l'assemblée du déroulé de cette AG Ordinaire 2025.

I. Rapport financier

Le commissaire aux comptes (Éric TRAORE, cabinet Izéha) commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes.

Il présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé.
Il donne toutes les informations et les explications requises.

Le compte de résultat fait apparaître un budget total 2025 se situant à 350672€ de charges, pour 343188€ de produits.

Pour 2025, le résultat de l'exercice se solde par un déficit de 7484€.

Il présente également le Bilan de l'association au 31/12/2025 ; mettant en avant la trésorerie et les fonds propres de l'association.

Il atteste de leur cohérence, de leur vraisemblance sans réserve, et de leur conformité. L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 31/12/2025.

Le document présenté est consultable en accès libre sur notre site internet.

Le rapport financier est soumis au vote : Adopté à l'unanimité.

Voix contre : 0 voix contre

Abstentions : 0 abstention

II. Rapport moral

Le Président Gaëtan PASCAL prend la parole pour présenter la première partie du rapport moral de l'AADEC pour l'année 2025 écoulée.

La parole est ensuite prise par Laurent LEVROT, en tant que membre du Bureau, pour les deux parties suivantes du rapport moral.

Il est précisé que ce rapport moral a été construit de manière collective au sein du Bureau associatif.

Ce rapport moral fait apparaître 3 éléments du travail de structuration sur 2025 ; et s'ouvre sur la perspective des 50 ans de l'association en 2027.

La trame du rapport moral est consultable en accès libre sur notre site internet.

Le rapport moral est soumis au vote : Adopté à l'unanimité.

Voix contre : 0 voix contre

Abstentions : 0 abstention

III. Rapport d'activités

Les administrateurs et les salariés font le bilan de l'exercice clos le 31/12/2025, en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Celui-ci est présenté via un diaporama, qui aborde chaque thématique de travail de l'AADEC avec à chaque fois les perspectives en ouverture.

Sont abordés :

Généralités de l'AADEC (l'équipe salariée et bénévoles)

Généralités concernant la Petite Enfance – Enfance – Jeunesse

Le LAEP

L'enfance

La jeunesse

L'animation famille

La culture (Cinéma, Théâtre, Salle Notre Dame)

Des projets en cours : Alimentation, Monnaie Locale

La vie locale, avec :

Les événements (Passe Montagne, Ça swing, Pucier, Forum des Associations...)

La communication (les différents supports, Aadec'ouverte)

L'animation de la vie locale

Les adhérents (individuels, familles, associatifs, structures)

Les différents partenaires

Les perspectives sur l'année 2026 sont présentées selon les thématiques abordées, lorsque cela est nécessaire.

Le rapport d'activités est consultable en accès libre sur notre site internet.

Le rapport d'activité est soumis au vote : Adopté à l'unanimité.

Voix contre : 0 voix contre

Abstentions : 0 abstention

IV. Elections pour la constitution du CA

Il est rappelé le principe d'engagement associatif pour les personnes souhaitant se présenter au CA.

Le renouvellement se fait par tiers, en conformité avec les statuts.

Il est présenté : les membres sortants en fin de mandat (au nombre de 4),
 les membres ayant quittés leur poste (au nombre de 3),
 les membres sortants souhaitant se représenter (au nombre de 3).

Les nouvelles candidatures reçues (au nombre de 5) sont présentées à l'assemblée ; et ceux souhaitant exposer leurs motivations ont l'occasion de le faire.

Le vote pour le collège individuel est réalisé à main levée, étant donné la présence de 8 candidats associatifs pour 8 places dans ce collège.

Sont nouvellement élus au collège individuel : à l'unanimité

Loïc CHOUX - Salomé VIOT - Arthur DUPUIS - Raphaël CATTANEO - Lucien GARAVEL
Gaëtan PASCAL - Brigitte BIENASSIS - Chloé LHOIR

La liste du Conseil d'Administration à jour est consultable en accès libre sur notre site internet.

A l'issue de ce vote, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la partie « officielle » de l'Assemblée Générale est clôturée à 20h30.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Il s'en suit une présentation sur site de la future Cuisine Partagée ; ainsi qu'un temps convivial autour d'un buffet ; permettant à chacun d'échanger de manière moins officielle sur cette fin d'Assemblée Générale.

Rédigé à Saint Pierre d'Entremont, le 23 Avril 2026

AADEC
MAISON HERMESENDE
RTE DU PRÉ DU COMTE
73670 ST PIERRE ENTREMONT



Gaëtan PASCAL

Jérôme Ferrand